

Oursins blancs : la pêche reste fermée

La pêche aux oursins blancs n'aura pas lieu cette année encore. Face à la raréfaction de la ressource, la traditionnelle campagne de fin d'année ne sera pas ouverte. Les professionnels de la mer mettent en avant l'urgence de trouver des solutions pour que les chadrons puissent à nouveau ravir nos palais.

Karine Saint-Louis-Augustin
et Léa Grolleau (stagiaire)

Sur la plage du bourg de Sainte-Luce, à quelques mètres de la maison où il a grandi, Rufferman Senzamba, marin-pêcheur depuis 15 ans, lève les yeux vers la mer. Une mer qu'il connaît par cœur, mais qui ne lui rend plus ce qu'elle lui offrait autrefois : les oursins blancs, qu'on appelle ici chadrons ou « caviar des Antilles ». Cette année encore, la pêche restera fermée.

Il y a une dizaine d'années, entre 5 et 10 tonnes d'oursins étaient prélevées lors des campagnes de pêche. Depuis 2018-2019, la quantité de chadrons récoltés a chuté à une, parfois deux tonnes. Aujourd'hui, il n'y en a presque plus. Pour le Lucéen, le constat est sans appel : « Ça ne vaudrait même pas le coup d'ouvrir pour une journée de pêche ».

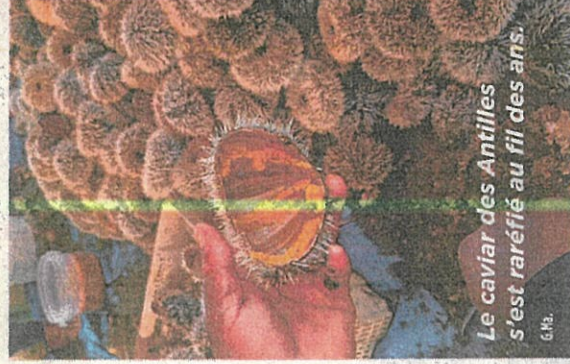
La pêche de loisir des oursins blancs est interdite toute l'année et partout, sauf autorisation exceptionnelle. Pour les professionnels, la saison n'est ouverte que sur décision de la Direction de la mer, après avis du Comité régional

des pêches, qui s'appuie sur l'abondance des oursins et le développement de leurs gonades. La période de pêche, fixée par arrêté préfectoral, peut théoriquement commencer entre septembre et décembre. Néanmoins, l'ouverture de la saison repose sur des prospections rigoureuses. « Le Comité des pêches envoie deux ou trois pêcheurs, qui plongent et visitent quatre ou cinq sites, souvent du côté de Sainte-Luce et du Vaudin. Ils cassent quelques oursins, regardent, mesurent, et si tous les voyants sont au vert, la saison est ouverte. Mais depuis plusieurs années, ce n'est plus le cas : il n'y en a pas », se désolé le professionnel de la mer.

Face à ce sombre constat, Rufferman ne cherche pas à accuser les uns ou les autres. Il pointe du doigt « une part de responsabilité collective ».

« Certains pêchaient toute l'année »

« On parle beaucoup de braconnage, mais c'est aussi un peu à cause de nous, les marins-pêcheurs. Certains pêchaient les oursins toute l'année, même en



Le caviar des Antilles s'est raréfié au fil des ans.
G. H.



dehors des périodes autorisées. Du coup, ça ne leur laissait pas le temps de se reproduire. A force d'épuiser la ressource, comme dans tout, ça finit par s'effondrer. »

Pourtant, même malgré l'interdiction, des ventes sauvages continuent à se faire via les réseaux sociaux. « Il y a moins d'un mois encore, un collègue m'a envoyé une vidéo d'un gars qui vendait des oursins. C'est vraiment désolant. » Le Lucéen dénonce, par ailleurs, des sanctions insuffisamment dissuasives : « Si les autorités avaient fait le nécessaire, on n'en serait pas là », assure-t-il.

« Ça aidait à faire un peu de trésorerie »

Interrogé sur ce qui pourrait compenser la perte du chadron, Rufferman Senzamba secoue la tête. « Je ne peux pas vous dire. Sincèrement, je ne sais pas. » Le marin-pêcheur ne le cache pas, l'oursin rapportait bien : vendu

jusqu'à 80 euros le kilo, ce « caviar des Antilles » permettait de combler les périodes creuses. Le Lucéen n'occulte pas les difficultés économiques rencontrées par les professionnels de la mer. « En fin d'année, ça aidait à faire un peu de trésorerie. C'était important. Les gens croient que parce qu'on ramène beaucoup de poisson, on a de l'argent, mais souvent, on n'a pas un euro à soi. Il faut penser au moteur, à l'essence, au bateau, à l'Urssaf, à l'Enim (ndlr : le régime social des marins)... On peut rester plusieurs jours sans rien pêcher, mais les factures, elles, continuent de tomber sans relâche. »

« On pourrait imaginer une compensation »

Claude Joncart, deuxième vice-président du Comité régional des pêches et président de l'Association des marins du Vaudin, confirme le constat dressé par le pêcheur lucéen. « Les oursins, ça



Des marins-pêcheurs de retour avec une cargaison d'oursins, une scène que l'on n'est pas près de revoir...

Karine Saint-Louis-Augustin



Rufferman Senzamba, marin-pêcheur à Sainte-Luce, évoque « une responsabilité collective » pour expliquer la diminution de la ressource.

représentait énormément pour nous, marins-pêcheurs », rappelle-t-il. « Mais malheureusement, la ressource a beaucoup diminué. Il n'y a pas assez d'oursins pour ouvrir la saison. »

Face à cet épuisement de la ressource, l'Élu professionnel plaide pour un renforcement des études scientifiques. « Il faut évoluer dans la manière d'analyser la ressource, approfondir les recherches pour comprendre ce qui se passe. Je ne sais pas si c'est le réchauffement, le blanchiment des coraux ou l'arrivée massive des algues sargasses... Il faut pousser les études. »

Pour lui, l'enjeu est aussi social : « C'est un manque à gagner pour la profession. On ne devrait pas négliger une indemnisation pour les marins. La ressource est suivie, on devait faire des retours après les récoltes, alors on pourrait imaginer une compensation. »

Sur le terrain, les retours des plongeurs confirment l'effondrement des populations. « Sur le Vaudin, je parle régulièrement avec les marins qui plongent. Il y a quelques petits oursins, mais vraiment très peu. Sur des zones où il y en avait énormément, il n'y en a presque plus du tout. »

Quant au braconnage, Claude Joncart appelle à la nuance : « On en parle beaucoup. Je ne peux pas dire que ça n'existe pas. Mais quand on dit "braconnage", on pense souvent à des personnes venant d'ailleurs. Il y en a, oui, mais il y a aussi des professionnels qui ne respectent pas la profession et ses règles. Il faut bien définir ce qu'on met derrière ce mot. »

L'INFO DU JOUR

JEAN-MICHEL COTREBIL, président du Comité régional des pêches

« Les causes de cette raréfaction sont multiples »

Le président du Comité régional des pêches confirme une inquiétante raréfaction des populations d'oursins. Il énonce des pistes destinées à restaurer la ressource.

Pourquoi n'y aura-t-il pas de pêche aux oursins cette année ?

Suite à nos prospections, la pêche aux oursins ne pourra pas avoir lieu cette année. Les chiffres sont parlants : en 2017, nous récoltions 13 tonnes de gonades, contre à peine 954 kilos en 2020, et cette année, il n'y en a presque plus.

Cette absence d'oursins est-elle généralisée sur l'île ?

Certaines zones présentent

encore quelques oursins, mais cela reste insuffisant pour répondre à la demande de la population ou soutenir la pêche professionnelle.

À quoi est due cette raréfaction de la ressource ?

Les causes de cette raréfaction sont multiples. Même si les raisons exactes restent à déterminer, on peut envisager plusieurs facteurs : l'arrivée massive de sargasses, la pollution

liée aux stations d'épuration, le réchauffement climatique... Autant de points qui nécessitent des études approfondies pour mieux comprendre l'évolution de la ressource.

Le braconnage a également fortement contribué à l'épuisement des stocks, malgré les réglementations en vigueur.

Que faire pour remédier à cette situation ?

Pour tenter de restaurer

cette ressource précieuse, des actions de repeuplement sont envisagées, en collaboration avec des professionnels formés et grâce au suivi mis en place par les Jardins de la mer. Ces initiatives visent à rétablir progressivement l'équilibre et à offrir, à terme, la possibilité de relancer une pêche durable.

Propos recueillis par Karine Saint-Louis Augustin



« Le braconnage a fortement contribué à l'épuisement des stocks », souligne Jean-Michel Cotrebil. Karine Saint-Louis Augustin

« Le braconnage n'est pas un délit mineur »

La Direction de la mer alerte sur les conséquences du braconnage d'oursins et explique que la restauration de la ressource prendra du temps.



Xavier Nicolas, le directeur de la mer en Martinique. Arlene Iriani / France-Antilles

Cela fait désormais plus de trois ans que la pêche aux oursins n'a pas été ouverte en Martinique. Et 2025 ne fera pas exception. Pour Xavier Nicolas, directeur de la mer en Martinique, la décision ne souffrait aucune ambiguïté : « La commission pêche du Comité des pêches n'a pas proposé d'ouverture, estimant qu'une exploitation, même limitée, ne permettrait pas de garantir le renouvellement de l'espèce. »

Car la règle est claire : la pêche aux oursins est interdite toute l'année,

sauf lorsque l'organisation régionale de pêche constate que le stock est assez robuste pour supporter une campagne très encadrée. Ce n'est plus le cas depuis longtemps. Malgré l'arrêt prolongé de la pêche, la ressource peine à se reconstituer.

Pour le directeur de la mer, plusieurs facteurs expliquent cette stagnation. Outre des campagnes d'ouverture trop généreuses par le passé, il pointe trois éléments majeurs : la pression du braconnage, toujours active, une demande très

forte, et surtout l'hypothèse d'une maladie ayant touché les populations d'oursins en Martinique et dans la Caraïbe. Des observations de terrain confirment parfois la présence d'oursins vidés prématurément, sans gonades : « Une absurdité totale, puisque cela détruit des individus non matures et sans valeur commerciale », insiste-t-il.

Le braconnage n'est pas un délit mineur : les opérations récentes de contrôle ont conduit à la saisie de bateaux, de matériel et à des poursuites pénales. Une fermeté

que les autorités jugent indispensable pour protéger une espèce dont le stock actuel est jugé « non mature ».

Tant que les signaux biologiques ne montreront pas une réelle reprise, aucune saison ne pourra être envisagée. La restauration de la ressource prendra du temps. En attendant, les autorités misent sur la surveillance, la lutte contre le braconnage et les études scientifiques pour espérer un jour revoir une pêche durable de l'oursin en Martinique.

FRANCE-ANTILLES LA BOUTIQUE

DÉCOUVREZ ET COMMANDEZ

MAGAZINES • ARCHIVES ÉDITIONS SPÉCIALES...

TOUT EST À PORTÉE DE MAIN, EN QUELQUES CLICS.



boutique.franceantilles.fr